

INSERTION A 3 ANS DES DIPLOMES DE 2008



DIPLOME D'ÉTAT DE MASSEUR- KINESITHERAPEUTE

Le Conseil régional de Bretagne, par la compétence qui lui est dévolue par la loi du 13 août 2004, a inscrit dans la Stratégie régionale emploi-formation l'observation comme un axe prioritaire. Cette orientation est réaffirmée dans le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles signé en 2012. Cette étude, qui vise à analyser l'insertion des diplômés des formations sanitaires et sociales s'inscrit dans ce cadre.

CARTOGRAPHIE DES INSTITUTS DE FORMATION EN BRETAGNE



Précaution de lecture :
Une attention particulière est à apporter à l'interprétation des résultats ci-après, compte-tenu de la faible volumétrie des effectifs sur ce diplôme

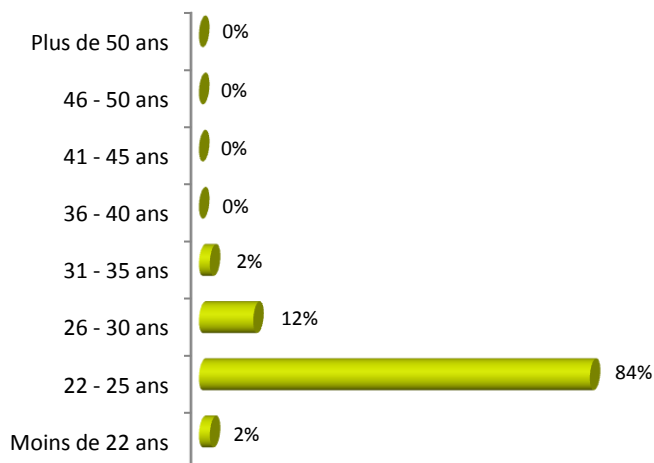
86 personnes ont obtenu le DE Masseur-kinésithérapeute en 2008.

Le taux de réponse des diplômés pour cette enquête d'insertion est de 50%, soit 43 répondants.

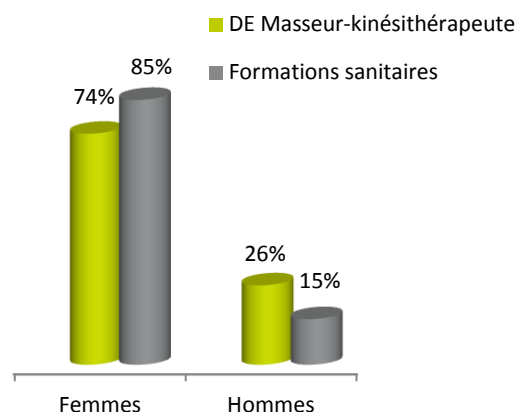
Les résultats afférents au diplôme sont à chaque fois comparés à ceux de l'ensemble des diplômes du sanitaire.

DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE



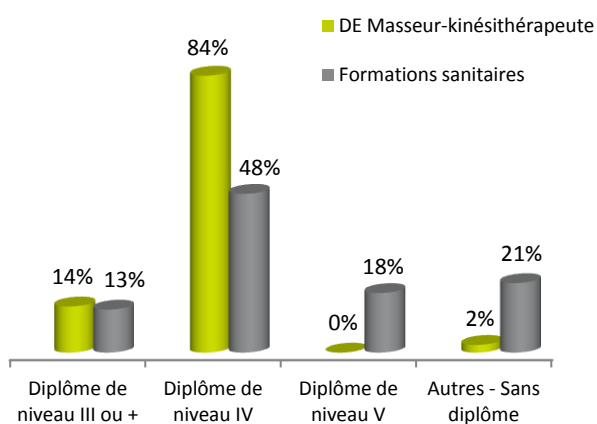
REPARTITION FEMMES-HOMMES



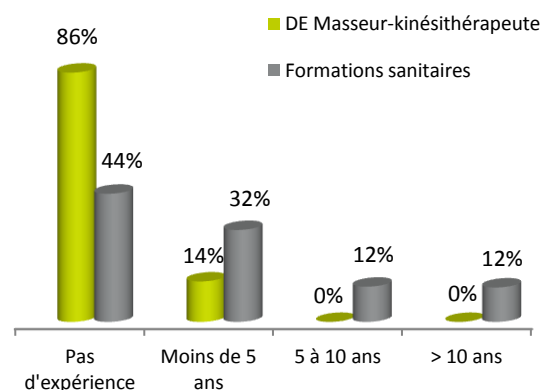
SITUATION DES PERSONNES AVANT D'ENTRER EN FORMATION

	DE Masseur-kinésithérapeute	Formations sanitaires
Etudiant-Elève	88%	31%
En emploi	5%	33%
Demandeur d'emploi	2%	33%
Autre	5%	3%
Total	100%	100%

DIPLOME LE PLUS ELEVE AVANT D'ENTRER EN FORMATION

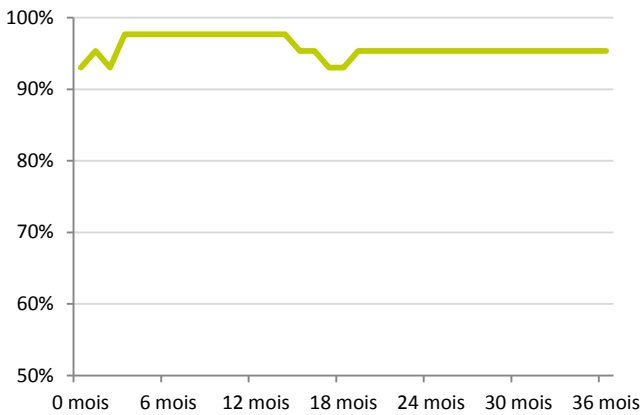


EXPERIENCE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL



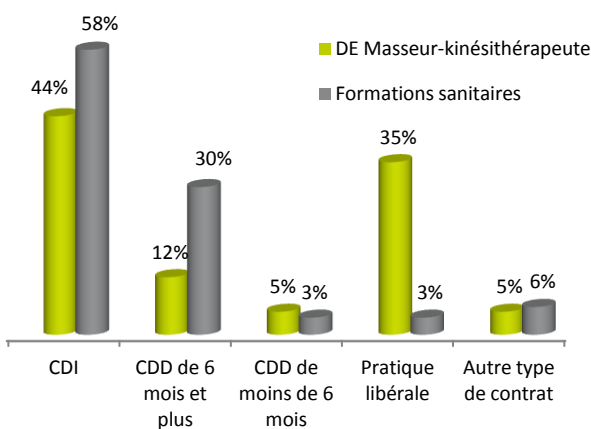
INSERTION PROFESSIONNELLE

TAUX D'EMPLOI DES DIPLOMES AU FIL DES MOIS

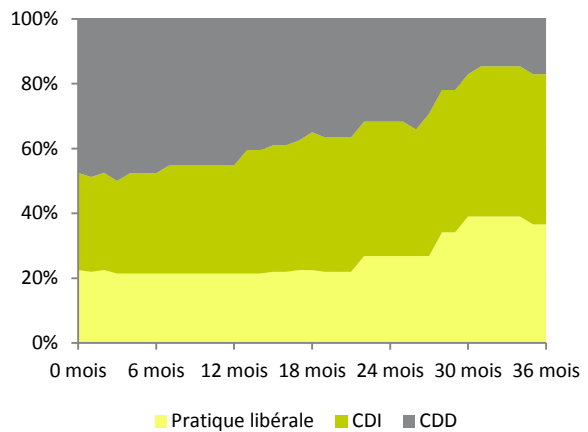


95% des diplômés ont un emploi trois ans après la formation
(stable par rapport à la situation à 12 mois)

NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL



EVOLUTION DE LA NATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL



83% des diplômés exercent le métier de Masseur kinésithérapeute (libéral) 3 ans après la formation

100% des diplômés sont satisfaits de leur emploi

74% gagnent plus de 1 750 Euros nets par mois 3 ans après la formation

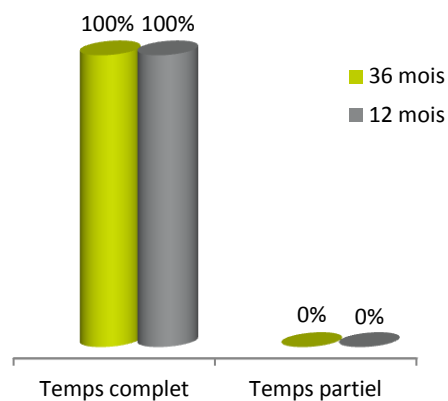
% de diplômés ayant connu plusieurs contrats de travail au cours des 3 ans

55%

Principaux modes d'accès à l'emploi

- Réponse à une annonce (38%)
- Création d'activité (ou reprise) (24%)
- Candidature spontanée (19%)

TEMPS DE TRAVAIL, A 12 ET 36 MOIS



33% des diplômés travaillent en Bretagne trois ans après la formation

(Stable par rapport à la situation à 12 mois)

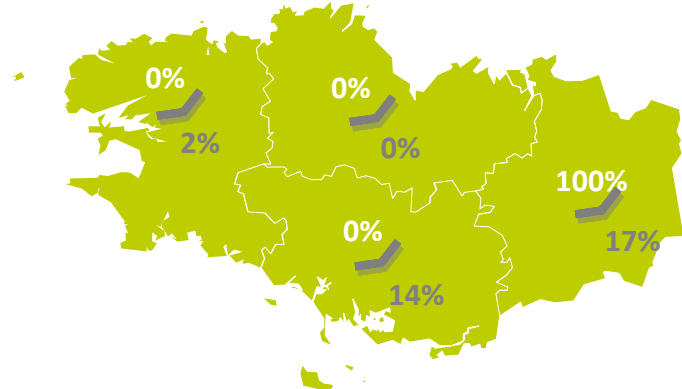
Note de lecture

Carte du lieu de formation et du lieu de travail 3 ans après*



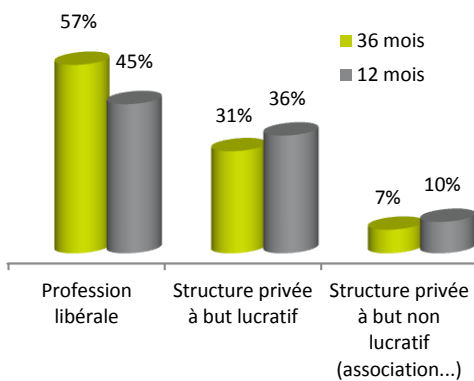
*Exemple

CARTE DU LIEU DE FORMATION ET LIEU DE TRAVAIL 3 ANS APRES



Départements limitrophes (44, 49, 50, 53) ➤ 12%
Autres départements hors Bretagne ➤ 55%

STATUT DE L'EMPLOYEUR, A 12 ET 36 MOIS



PRINCIPAUX EMPLOYEURS

	12 mois	36 mois
Cabinet de kinésithérapie	85%	93%
Autres	15%	7%
Total	100%	100%

QUESTIONS QUALITATIVES

93% des diplômés pensent que la formation les a bien préparés à l'exercice de leur métier.

88% ressentent le besoin de suivre des formations complémentaires.

0% envisagent, à moyen terme, d'exercer plus de responsabilités dans leur secteur.

APRES TROIS ANS D'EXERCICE, VOUS SENTEZ-VOUS PRET A VOUS INVESTIR ?

